

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Huit Février à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Premier Février dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX, FAUQUEMBERGUE, Jean-Yves MOUTON, Pascal MOUTON, BOURGOUIN, PLAYEZ, DESSE & CARPENTIER

Était absente : Mme CATALAN, absente excusée

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

1. POINT SUR LES DEPENSES 2023
2. APPROCHE DU BUDGET 2024
3. QUESTIONS DIVERSES

1 POINT SUR LES DEPENSES 2023 :

Monsieur le Maire donne le bilan de l'année écoulée en détail à ses Conseillers : L'état de trésorerie s'élève à 289 600,00 € au 08 Février 2024 et précise qu'il reste à payer les bouches d'égout qui sont en cours de réalisation par l'Entreprise BALESTRA pour un montant de 27 987,60 €, que la prévision d'excédent budgétaire 2023 est d'environ 60 000 €, que les dépenses mandatées pour l'aire de jeux s'élèvent à 220 455,89 €, que les subventions attendues sur cette opération sont de 144 843,50 € et que 50 % de la subvention départementale au titre du FARDA nous a été versée en fin d'année 2023 soit 11 563,50 €.

Soit une disponibilité financière de 246 000 € pour prévoir des travaux dans la Commune au budget 2024.

Il précise, par ailleurs, que les travaux d'implantation de fascines dont le dossier est à l'étude depuis l'orage de 2018 font l'objet d'une enquête publique qui se tiendra du 29 Janvier au 16 Février avec une présence du commissaire-enquêteur en Mairie de Villers-Brûlin le 09 Février prochain de 13 H 30 à 16 H 30.

2. APPROCHE DU BUDGET 2024 :

Monsieur le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à se prononcer sur les travaux qu'il souhaite réaliser dans la Commune en 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal souhaite solliciter des devis pour les travaux ci-après. A réception, les devis correspondants seront étudiés par le Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.

- Extension de trottoir en face de chez Mr BOUCHEZ (830 Rue de Tincques)
- Peinture de la cuisine de la cantine
- Peinture de l'entrée extérieure de la salle

- Pose de 2 poubelles au Cimetière
- Sonorisation de la salle des fêtes
- Sécurisation du village : Limitation à 30 km/h dans le village avec passage piéton à l'Ecole et Rue de Tincques
- Agrandissement du guet
- La proposition d'acquisition d'un aspirateur-souffleur n'est pas retenue dans la mesure où ce travail est assuré par la Vie Active lors de ses différents passages dans la Commune.

3. QUESTIONS DIVERSES :

3.1 Abattage d'arbres :

Monsieur le Maire donne connaissance du devis de la Société « Au fil des saisons » de BERLES-MONCHEL pour l'abattage de 5 frênes en mitoyenneté avec « le Chenil des p'tits Loups » d'un montant de 3 510,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal demande à son Président de solliciter un autre devis.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
Suivent les signatures des Membres présents ;